

## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mercredi 1<sup>er</sup> décembre 2021 à 18 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 25 novembre 2021, s'est réuni, salle Laïta, Espace Benoîte Groult, Avenue du Coat-Kaër, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Danièle Brochu, Marie-Madeleine Bergot, Gérard Jambou, Eric Alagon, Nadine Constantino, Stéphanie Mingant, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Yves Schryve, Morgane Côme, Emilie Cerisay, , Frédérique Dieter-Pustoc'h, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Ronan Gouerec, Isabelle Le Douaron, Arnaud Le Penneec, Pierre Guillon, Noëlle Brunerie, Eric Saintilan, Sonia Monfort, Michel Tobie, Bruno Goenvic, Serge Nilly, Alain Kerhervé.

Pouvoirs :

Michel Forget a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Pascale Douineau a donné pouvoir à Danièle Kha  
David Le Doussal a donné pouvoir à Eric Alagon  
Nadine Constantino a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot à partir de 20h45  
Christophe Couic a donné pouvoir à Stéphanie Mingant  
Ronan Gouerec a donné pouvoir à Isabelle Le Douaron jusqu'à 19 h 00  
Sylvana Macis a donné pouvoir à Patrick Tanguy

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Pierre Guillon

16. **CINEMA MUNICIPAL : CONVENTION TRIPARTITE CHLOROFILM-VILLE DE QUIMPERLE-  
QUIMPERLE COMMUNAUTE POUR L'ANNEE 2022**

Exposé :

La convention de partenariat tripartite liant la Ville de Quimperlé, pour son cinéma municipal, Quimperlé Communauté et l'association Chlorofilm arrive à échéance fin 2021. Des évolutions ont été proposées en 2019, notamment la création d'un quatrième créneau de séance publique hebdomadaire. Cette séance a été assurée en autonomie par les bénévoles de l'association au cinéma municipal La Bobine.

Proposition :

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention avec Quimperlé Communauté et l'Association Chlorofilm.

*Avis favorable de la commission culture, arts et patrimoine du 18 novembre 2021*

*Avis de la Commission « finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 24 novembre 2021 »*

*P.J. : projet de convention*

**Décision : Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)**

Le MAIRE,  
Michaël QUERNEZ

